



Jérôme ROUX

Agrégé des Facultés de droit (1^{er} concours national d'agrégation de droit public 2002 – Classé 6^{ème})

Chevalier dans l'ordre des palmes académiques (2017)

Professeur de droit public à l'Université de Montpellier (depuis 2005)

Directeur de l'Ecole doctorale Droit et Science politique ED 461 (depuis le 1^{er} septembre 2014)

Expert auprès de l'ANR (2012) et du HCERES (2017, 2018)

Vice-doyen de la Faculté de droit et de science politique (de 2010 à 2014)

Membre du Conseil de la Faculté de droit et de science politique de Montpellier (de 2010 à 2018)

Membre du Conseil de la Section de droit public de l'Université de Montpellier (de 2008 à 2021)

Président de la Section de droit public de l'Université Montpellier I (de 2011 à 2014)

Vice-président de la Section de droit public de l'Université Montpellier I (de 2008 à 2011)

Membre suppléant (nommé) de la section 02 du Conseil national des Universités (de 2011 à 2015)

Professeur de droit public à la Faculté de droit de l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble II (de 2002 à 2005)

Maître de conférences de droit public à la Faculté de droit de l'Université Montpellier I (de 1998 à 2002)

Spécialités : Contentieux constitutionnel – Droits de l'Union européenne – Droit constitutionnel – Rapports de système entre l'ordre juridique français et les ordres européens

Enseignements dispensés : Droit constitutionnel de la 5^{ème} République (L1) – Droit de l'Union européenne 1 : Le système juridique (L3) – Aspects européens du contentieux constitutionnel (M1 Droit européen) – Théories et récits politiques de l'Europe (M2 Droit européen) – Contentieux constitutionnel et droit pénal (M2 Droit pénal) – La QPC (M2 Droit des contentieux)

Missions d'enseignement ou de recherche à l'étranger : Hongrie (Szeged) en 1999 - Italie (Naples Università Federico II) en 2008 - Espagne (UAB, Barcelone) de 2008 à 2011 – Pologne (Szczecin) de 2009 à 2011 – Argentine (USAL, Buenos-Aires) en 2015.

I. Ouvrages et direction d'ouvrages.

A. Ouvrages individuels et collectifs

- Droit constitutionnel processuel

Fascicule Juris-classeur administratif 1455 - mars 2016 (71 p)

- Droit général de l'Union européenne
LexisNexis collection Objectif Droit. 1^{ère} édition 2006 318 p. – 2^{ème} édition 2008 372 p.- 3^{ème} édition 2010 418 p.- 4^{ème} édition 2012 426 p. - 5^{ème} édition 2016 480 p. - 6^{ème} édition 2019 488 p. – 7^{ème} édition 2021, 511 p.
- La question prioritaire de constitutionnalité (en collaboration, ss. dir. D. Rousseau)
Lextenso éditions-La Gazette du Palais 1^{ère} éd. 2010, 207 p; 2^{ème} éd. 2012 269 p. (Contre quels textes soulever la QPC ? Au regard de quelles normes soulever la QPC ? 1^{ère} éd. p 28 à 67 ; 2^{ème} éd. p.42 à 103)
- 200 ans de Code civil (en collaboration avec J. Bouineau)
adpf- Ministère des affaires étrangères septembre 2004 210 p.
- Il Parlamento,
in D. Rousseau (dir) : L'ordinamento costituzionale della quinta Repubblica francese. G. GIAPPICHELLI editore - Torino 2000 p.245 à 285
- Le principe de la souveraineté de l'État dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel.
Thèse Montpellier 1998, 613 p.
Prix de thèse 1998 de la Faculté de droit de Montpellier

B. Direction d'ouvrages

- La propriété
Actes du colloque du 22 juin 2021 de l'Ecole doctorale Droit et Science politique de l'Université de Montpellier
Publications de la Faculté de droit et de Science politique de Montpellier – coll. Actes de colloques, A paraître
- L'autorité
Actes du colloque du 11 juin 2019 de l'Ecole doctorale Droit et Science politique de l'Université de Montpellier
Publications de la Faculté de droit et de Science politique de Montpellier – coll. Actes de colloques, A paraître
- Le préjudice
Actes du colloque du 7 juin 2018 de l'Ecole doctorale Droit et Science politique de l'Université de Montpellier
Publications de la Faculté de droit et de Science politique de Montpellier – coll. Actes de colloques, A paraître
- Le consentement
Actes du colloque du 15 juin 2017 de l'Ecole doctorale Droit et Science politique de l'Université de Montpellier
Publications de la Faculté de droit et de Science politique de Montpellier – coll. Actes de colloques, juin 2018

- La loyauté
Actes du colloque du 23 juin 2016 de l'Ecole doctorale Droit et Science politique de l'Université de Montpellier
Publications de la Faculté de droit et de Science politique de Montpellier – coll. Actes de colloques, juin 2017
- La liberté d'expression
Actes du colloque du 18 juin 2015 de l'Ecole doctorale Droit et Science politique de l'Université de Montpellier
Publications de la Faculté de droit et de Science politique de Montpellier – coll. Actes de colloques, juin 2017

II. Articles et contributions

- La jurisprudence du Conseil constitutionnel, mise en perspective avec la CEDH, sur les validations législatives et les autres lois rétroactives.
Titre VII (revue numérique du Conseil constitutionnel), octobre 2020 n° 5 p 41-51
<https://www.conseil-constitutionnel.fr/publications/titre-vii/la-jurisprudence-du-conseil-constitutionnel-mise-en-perspective-avec-la-cedh-sur-les-validations>
- Report du second tour des élections municipales (Entretien)
Recueil Dalloz, 16 avril 2020, n° 14 p 816
- Une relation concurrencée
Communication au colloque du 16 mars 2018 ss. dir. M.C Sordino, « Cour européenne des droits de l'homme et droit pénal français : simple influence ou réelle subordination ? »
Presses de la Faculté de droit et de science politique de Montpellier, novembre 2019, p. 35 à 65.
- Fraternité : nouveau principe à valeur constitutionnelle (Entretien)
Recueil Dalloz, 27 septembre 2018 n° 33 p.1856
- La jurisprudence du Conseil constitutionnel sur le cumul des poursuites et des sanctions est-elle intelligible ?
In Les droits de l'homme à la croisée des droits – Mélanges en l'honneur de F. Sudre
Lexisnexis 2018 p. 663 à 673
- Le point de vue d'un professeur de droit constitutionnel
Participation à la table ronde du colloque « Le nouveau cadre législatif de lutte contre le terrorisme à l'épreuve des droits fondamentaux » ss. dir. K. Blay-Grabarczyk et L. Milano
Institut Universitaire Varenne, coll. Colloques & Essais, 2017 p.187 à 196
- Les stratégies de la jurisprudence constitutionnelle : l'exemple de l'examen du TSCG en France et en Allemagne (en collaboration avec D. Bailly)

in J.B. Auby et P. Idoux (dir.), Le Gouvernement économique européen, Bruylant 2017 p. 171-172

- Le Conseil constitutionnel face au TSCG: entre bienveillance du contrôle et contournement de l'obstacle
in J.B. Auby et P. Idoux (dir.), Le Gouvernement économique européen, Bruylant 2017 p. 185-196
- Qu'est-ce que l'empêchement d'un candidat à l'élection présidentielle?
La Semaine juridique éd. générale 20 mars 2017 n° 12 Libre propos p.530-531.
- La protection des normes internationales par le juge constitutionnel (en collaboration avec S. Mouton)
in Le procès constitutionnel face aux exigences supranationales (droit comparé, UE, CEDH), Bruylant 2015 collection « A la croisée des droits » p 279-318.
- « Vox clamantis in deserto » : L'appel ignoré du Conseil constitutionnel à « priver d'effet » le recours illicite à la PMA et à la GPA
La Semaine juridique éd. générale 20 avril 2015 n° 16 Etude 483 p.787 à 794
- Mariage pour tous, silence pour quelques-uns : Tu patere legem quam ipse fecisti (en collaboration avec A-M Le Pourhiet, Ph. Stoffel-Munck et B. Daugeron)
Recueil Dalloz 18 avril 2013 n°14 p 933-934
- Le « mariage pour tous » et la Constitution : La méthode et le fond (Réponse à A. Viala)
Revue des droits et libertés fondamentaux, 6 février 2013, 8 p.
<http://www.revuedlf.com/droit-constitutionnel/le-mariage-pour-tous-et-la-constitution-la-methode-et-le-fond-reponse-a-alexandre-viala-article/>
- Europe d'aujourd'hui, Europe de demain
Cahier législatif Codes et lois – Supplément n° 257 L'Europe à l'honneur, Déc. 2012 p. 3 à 6.
- La nature de l'office du juge de 1^{ère} instance et d'appel dans l'appréciation du caractère sérieux d'une QPC : filtrage ou contrôle de constitutionnalité ?
(Conclusion de la 1^{ère} partie du rapport remis au GIP Mission de recherches Droit et Justice en septembre 2012 (<http://www.gip-recherche-justice.fr/wp-content/uploads/2014/07/10-20-RF.pdf> p. 50 à 53))
- Le contrôle de constitutionnalité des lois constitutionnelles.
In la primauté de la loi et le contrôle juridictionnel de la « ragionevolezza » des lois, Giuffrè editore 2011 p. 115 à 126 (Communication au colloque des 8 et 9 mai 2008 à l'Università degli Studi di Napoli Federico II sur la primauté de la loi et le contrôle juridictionnel de la « ragionevolezza » des lois en France et en Italie)
- La QPC menace-t-elle l'indépendance du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation vis-à-vis du Conseil constitutionnel ?
In Indépendance(s) Mélanges en l'honneur du Professeur J-L AUTIN Publication de la Faculté de droit et de science politique de Montpellier, 2011 p 1253 à 1291

- QPC et interprétation jurisprudentielle de dispositions législatives : le conflit entre la Cour de cassation et le Conseil constitutionnel a-t-il vraiment pris fin ?
Les Petites Affiches 8 juillet 2011 n° 135 p. 8 à 14
- Quel statut pour le droit communautaire dans l'ordre juridique national ?
In Quelle autonomie pour les droits européens ? Etudes de l'annuaire de droit européen 2007 n° 5 Bruylant 2010 p. 141 à 161
- QPC et contrôle de caducité des dispositions législatives incompatibles avec une norme constitutionnelle postérieure
La Semaine juridique éd. générale 20 décembre 2010 n° 51 Etude 1285 p. 2396 à 2402
- De la décision de renvoi à la décision du Conseil constitutionnel
Communication au colloque du 3 avril 2009 à la Cour de Cassation
« Une nouvelle compétence pour la Cour de cassation : la question préjudicielle de constitutionnalité »
Les petites affiches 25 juin 2009 n° 126 p 42 à 52
- L'abandon de la jurisprudence IVG : une question d'opportunité ou de logique ?
Communication au colloque des 5 et 6 juin 2008 au Conseil constitutionnel
« Contrôle de constitutionnalité et contrôle de conventionnalité »
Revue du droit public 2009 n°3 p. 645 à 670
- L'incidence de la construction européenne sur la norme constitutionnelle.
in B. Mathieu (dir.) Cinquantième anniversaire de la Constitution française.
Dalloz 2008 p. 693 à 701
- Les actes : un désordre ordonné ?
In Le traité de Lisbonne : oui, non, mais à quoi ? (D. SIMON dir.)
Europe n° 7 juillet 2008 Etude n°9 p. 54 à 57
- La Constitution comme contrat
Mélanges en l'honneur de M. GUIBAL « Contrats publics » Publication de la Faculté de droit de Montpellier 2006 p.447 à 455
- La loi parlementaire concurrencée. (Rapport français au colloque franco-hongrois des 23 et 24 novembre 2000 à Montpellier sur l'évolution des parlements nationaux en France et en Hongrie à la fin du XXème siècle.
Revue de justice constitutionnelle est-européenne, Presses universitaires de la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand Université d'Auvergne n°2 octobre 2001 p.367 à 375
- La double équivoque du « quinquennat sec ».
La Revue administrative n° 318 (novembre-décembre 2000) p.597 à 599
- Finitude de la souveraineté de l'État et intangibilité de la Souveraineté du Peuple (Remarques sur la valeur supraconstitutionnelle de la souveraineté démocratique)
Civitas Europa (Revue juridique sur l'évolution de la Nation et de l'État en

Europe) n°3 Presses universitaires de Nancy septembre 1999 p.15 à 39

- Droit constitutionnel processuel (en collaboration avec D. Rousseau).
Jurisclasseur administratif, fascicule 1455 août 1999, 23 p.
- Le principe de la souveraineté de l'État dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel.
Civitas Europa (Revue juridique sur l'évolution de la Nation et de l'État en Europe) n°1 Presses universitaires de Nancy septembre 1998 p.125 à 141
- Le législateur constitutionnel est-il compétent pour porter atteinte à la souveraineté de l'État?
Communication au IIIème Congrès de l'Association française des constitutionnalistes (13-14 et 15 juin 1996 à l'Université de Bourgogne).

III. Commentaires, notes et chroniques de jurisprudence

- La lucidité d'une fermeté ajustée (A propos de CE, Ass, 21 avril 2021, French Data Network, n° 393099)
Recueil Dalloz, 1^{er} juillet 2021, n° 23, p.1247
- Conditions indignes de détention (provisoire) : le Conseil constitutionnel est-il devenu europhobe ? (Note sous CC n° 2020-858/859 QPC du 2 octobre 2020, M. Geoffrey F. et autre)
Recueil Dalloz n°1 du 14 janvier 2021, p 57 à 62
- La responsabilité de l'Etat du fait des lois inconstitutionnelles : « un produit de luxe » (Note sous CE, Ass., 24 décembre 2019)
Recueil Dalloz n° 13 du 9 avril 2020, p 746 à 752
- Élections européennes et Constitution : nouveaux développements
Note sous CC n° 2019-811 QPC du 25 octobre 2019
Recueil Dalloz, 13 février 2020 n° 5, p. 316 à 321
- Affaire Vincent Lambert : La Cour de cassation aurait pu retenir la voie de fait
Recueil Dalloz, 11 juillet 2019 n° 25, p.1400
- Référendum d'initiative partagée sur ADP : Une boîte de Pandore ?
Recueil Dalloz, 20 juin 2019 n° 22, p.1259 à 1265
- Conseil constitutionnel et Cour européenne des droits de l'homme : premier non-usage, justifié, du Protocole n° 16
Recueil Dalloz, 7 mars 2019 n° 8, p.439
- Le Conseil constitutionnel et le bon Samaritain : Noblesse et limites du principe constitutionnel de fraternité (note sous CC n° 2018-717/718 QPC du 6 juillet 2018, Herrou).
Actualité juridique-Droit administratif, 24 septembre 2018 n° 31, p. 1781 à 1786

- Le parquet au milieu du gué (note sous CC n° 2017-680-QPC du 8 décembre 2017, Union syndicale des magistrats)
Actualité juridique-Droit administratif, 12 mars 2018 n° 9 p 509 à 514
- La jurisprudence « IVG » fragilisée par inadvertance
Recueil Dalloz, 30 novembre 2017 n° 41 p.2378-2379
- Accord économique et commercial global (AECG/CETA): le nihil obstat du Conseil constitutionnel (note sous CC n° 2017-749 DC du 31 juillet 2017),
La semaine juridique éd. générale n° 41 du 9 octobre 2017, 1066, p 1821 à 1827
- Du « but d'intérêt général suffisant » au « motif impérieux d'intérêt général » : les mots et les choses (note sous CC n° 2013-366 QPC du 14 février 2014 SELARL PJA, ès qualités de liquidateur de la société Mafflow France
Actualité juridique-Droit administratif 16 juin 2014 n° 21 p.1204 à 1208
- La liberté de conscience emmurée dans le for intérieur (note sur CC n° 2013-353 QPC du 18 octobre 2013 M. Franck M. et autres)
Constitutions avril-juin 2014 n° 2 p. 195-201
- Premier renvoi préjudiciel du Conseil constitutionnel à la Cour de justice et conjonction de dialogues des juges autour du mandat d'arrêt européen (A propos de l'affaire Jeremy F. Cass. crim. 19 février 2013 P. n° 13-80491, CC n° 314P QPC du 4 avril 2013, CJ 30 mai 2013 C-168/13 PPU ; CC n° 314 QPC du 14 juin 2013)
Revue trimestrielle de droit européen, 2013 n° 3 (juillet-septembre) p. 531 à 557.
- Le Conseil constitutionnel et le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire : Busiris, rue de Montpensier (A propos de la décision n° 2012-653 DC du 9 août 2012)
Revue trimestrielle de droit européen 2012 n° 4 (septembre-décembre) p.855-876
- Le Conseil constitutionnel et le génocide arménien : de l'a-normativité à l'inconstitutionnalité de la loi (Commentaire de la décision n° 2012-647 DC du 28 février 2012)
Recueil Dalloz 12 avril 2012 n° 15 p. 987 à 993
- La QPC sur le mariage homosexuel : Une question plus nouvelle que sérieuse ? (Note sous Cass. civ. 1^{ère}, 16 novembre 2010 P. n° 10-40042)
Recueil Dalloz 20 janvier 2011 n° 3 p 209 à 213
- La Cour de justice et le contrôle incident de constitutionnalité des directives de l'Union : remarques sur un obiter dictum (CJUE, gde. Ch. 22 juin 2010 Melki et Abdéli, Aff. Jtes C-188 et 189/10 pts 54 à 56)
Recueil Dalloz 4 novembre 2010 n° 38 p. 2524-2525
- QPC et Droit de l'Union européenne : la Cour de cassation ouvre la boîte de Pandore (A propos des arrêts du 16 avril 2010 Melki et Abdéli)
Les Petites Affiches, 31 mai 2010 n° 107 p. 7 à 12

- La question prioritaire de constitutionnalité à la lumière de la décision du Conseil constitutionnel du 3 décembre 2009
Revue du droit public 2010 n°1 p. 233 à 259
- Le Conseil constitutionnel et le traité de Lisbonne : bis repetita ? (A propos de la décision n° 2007-560 DC du 20 décembre 2007
Revue trimestrielle de droit européen 2008 n° 1 p. 5 à 27
- La transposition des directives communautaires à l'épreuve de la Constitution. (A propos de l'arrêt d'Assemblée du 8 février 2007 Société ARCELOR ATLANTIQUE ET LORRAINE et autres)
Revue du droit public 2007 n°4 p.1031 à 1071
- Le traité établissant une Constitution pour l'Europe à l'épreuve de la Constitution française.
Revue du Droit public 2005 n°1 p. 59 à 103
- Le Conseil constitutionnel, le droit communautaire dérivé et la Constitution.
Revue du Droit public 2004 n°4 p. 912 à 933
- La reconnaissance par le Conseil constitutionnel du principe fondamental reconnu par les lois de la République relatif à la justice des mineurs (A propos de la décision n° 2002-461 DC du 29 août 2002)
Revue de Droit public 2002 n°6 p.1731 à 1768
- Le Conseil constitutionnel et la modification du calendrier électoral de l'année 2002 (A propos de la décision n° 2001-444 DC du 9 mai 2001)
Revue du Droit Public 2001 n° 4 p.1245 à 1265
- Contribution à la chronique de jurisprudence constitutionnelle 1999-2000. (« Les normes du contrôle de constitutionnalité »)
La Revue administrative n°324 (novembre-décembre 2001) p.584 à 599
- Contribution à la chronique de jurisprudence constitutionnelle 1997-1998. (Introduction + « Les normes contrôlées »)
La Revue administrative n°310 (juillet-août 1999) p. 380 à 382
et n°311 (septembre-octobre 1999) p. 476 à 484.
- Commentaire de la décision du Conseil constitutionnel n° 97-394 DC du 31 décembre 1997.
D. Maus et O. Passelecq (dir) Le Traité d'Amsterdam face aux constitutions Nationales, Les cahiers constitutionnels de Paris I La Documentation française 1998 p.112 à 133
- Contribution à la chronique de jurisprudence constitutionnelle 1996-1997. (« Les normes du contrôle de constitutionnalité »)
La Revue administrative n°300 (novembre-décembre 1997) p.626 à 633
- Contribution à la chronique de jurisprudence constitutionnelle 1995-1996. (Introduction + « Le contrôle de constitutionnalité externe »).

*La Revue administrative n°294 (novembre-décembre 1996) p.642 à 643
et n°295 (janvier-février 1997) p.34 à 38*

- La définition jurisprudentielle de la notion de “détachement” au sens de l'article L 111-5 al 3 du code de l'urbanisme (note sous CE 24 janvier 1990, Mmes Nitsche et Marron)
Les petites affiches, 2 septembre 1994, n°105, p.15 à 17